
P r é s e n t a t i o n A U R H

Jeudi 3 novembre 2022



L'Agence d'Urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine

Collectivités, État et ses représentants, régions et départements, chambres consulaires et autres membres... les différentes composantes de l'écosystème territorial sont représentées dans l'assemblée générale de l'AURH.

75

structures partenaires
forment l'assemblée
générale

L'AURH intervient sur l'ensemble de l'Estuaire de la Seine, un territoire de 575 communes et 740 000 habitants, comptant 260 000 emplois, 463 000 logements et 5 000 exploitations agricoles.

15

intercommunalités
composent le territoire
d'étude de l'agence

Équipe d'études, équipe support... chacun contribue aux projets selon son expertise : planification, stratégie urbaine, mobilités, habitat, cartographie, données, communication, secrétariat général...

25

collaborateurs
constituent l'équipe
AURH

1965

aurh

AGENCE
D'URBANISME
LE HAVRE
ESTUAIRE DE LA SEINE

Liste des membres du bureau de l'association

Président : Monsieur Edouard PHILIPPE, Président de l'AURH, de la CULHSM, Maire de la ville du Havre

- ❑ 1^{er} Vice-Président : Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE, VP CULHSM, 1^{er} adjoint Ville du Havre
- ❑ 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
- ❑ 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Yves LEFEBVRE, Président de la CCI
- ❑ 4^{ème} Vice-Présidente : Madame Clotilde EUDIER, VP CULHSM
- ❑ 5^{ème} Vice-Présidente : Madame Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine Agglomération
- ❑ 6^{ème} Vice-Président : Monsieur Florent SAINT-MARTIN, VP CULHSM
- ❑ 7^{ème} Vice-Président : Monsieur Augustin BŒUF, Conseiller municipal Le Havre, Conseiller Régional
- ❑ 8^{ème} Vice-Président : Monsieur François AUBEY, Vice-Président Agglomération Lisieux Normandie
- ❑ 9^{ème} Vice-Présidente : Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Présidente Agglomération Fécamp Caux Littoral et VP Région Normandie
- ❑ Trésorière : Madame Florence THIBAudeau-RAINOT, VP CULHSM
- ❑ Secrétaire : Madame MOREL, VP CULHSM

Les territoires d'intervention de l'AURH



Les territoires d'intervention de l'AURH



Les territoires d'intervention de l'AURH



Les territoires d'intervention de l'AURH



Les missions de l'AURH



Un programme de travail annuel et mutualisé

Axe 1 - Observer, diffuser la connaissance, animer les politiques publiques

Axe 2 - Développer des stratégies urbaines et territoriales

Axe 3 - Fédérer et innover pour rendre nos territoires plus attractifs

Axe 1 - Focus « Observatoire habitat »

CONNAITRE ET COMPRENDRE POUR AGIR : 4 GRANDS THEMES D'OBSERVATION

OBSERVATOIRE
HABITAT

01

LE MARCHÉ IMMOBILIER

Les transactions immobilières
La production de logements

OBSERVATOIRE
HABITAT

02

LE PARC PRIVE

Le suivi de la vacance
Le suivi de la rénovation du parc
de logement

OBSERVATOIRE
HABITAT

03

LE PARC SOCIAL

L'évolution du parc
L'analyse de la demande sociale
L'analyse de l'occupation

OBSERVATOIRE
HABITAT

04

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

L'offre de logements à destina-
tion des étudiants
Le suivi de l'évolution du parc
Les besoins et attentes des étu-
diants en matière de logement

+ 1 zoom

thématique ou
géographique

En 2022, le zoom portera sur l'évolution de l'origine géographique des acquéreurs
de logements dans la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Axe 1 - Focus « Observatoire habitat »

PARTAGER ET ECHANGER POUR FÉDÉRER : l'animation & la valorisation de l'observatoire

> Un réseau d'acteurs



> Une matinale de l'habitat

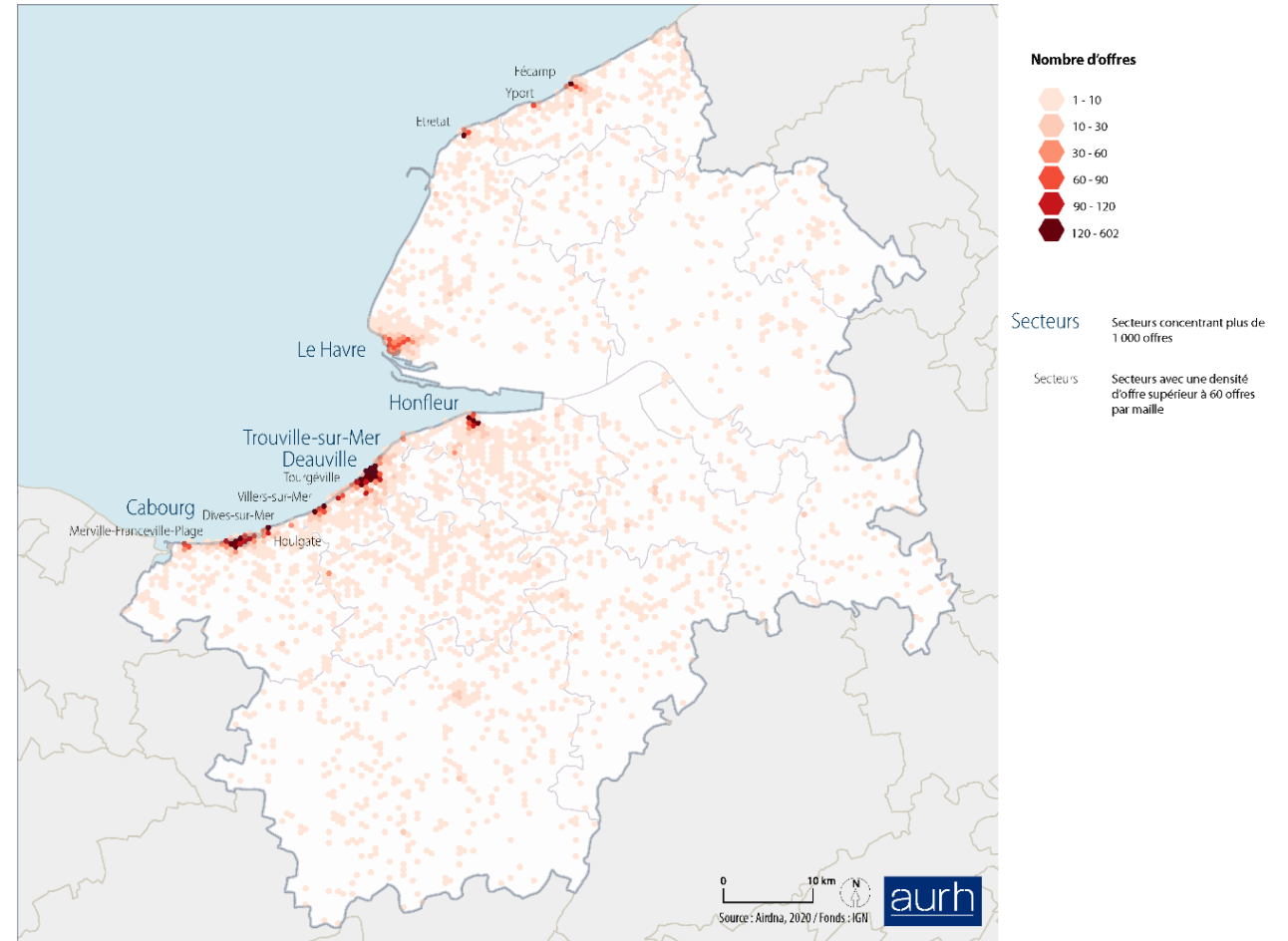
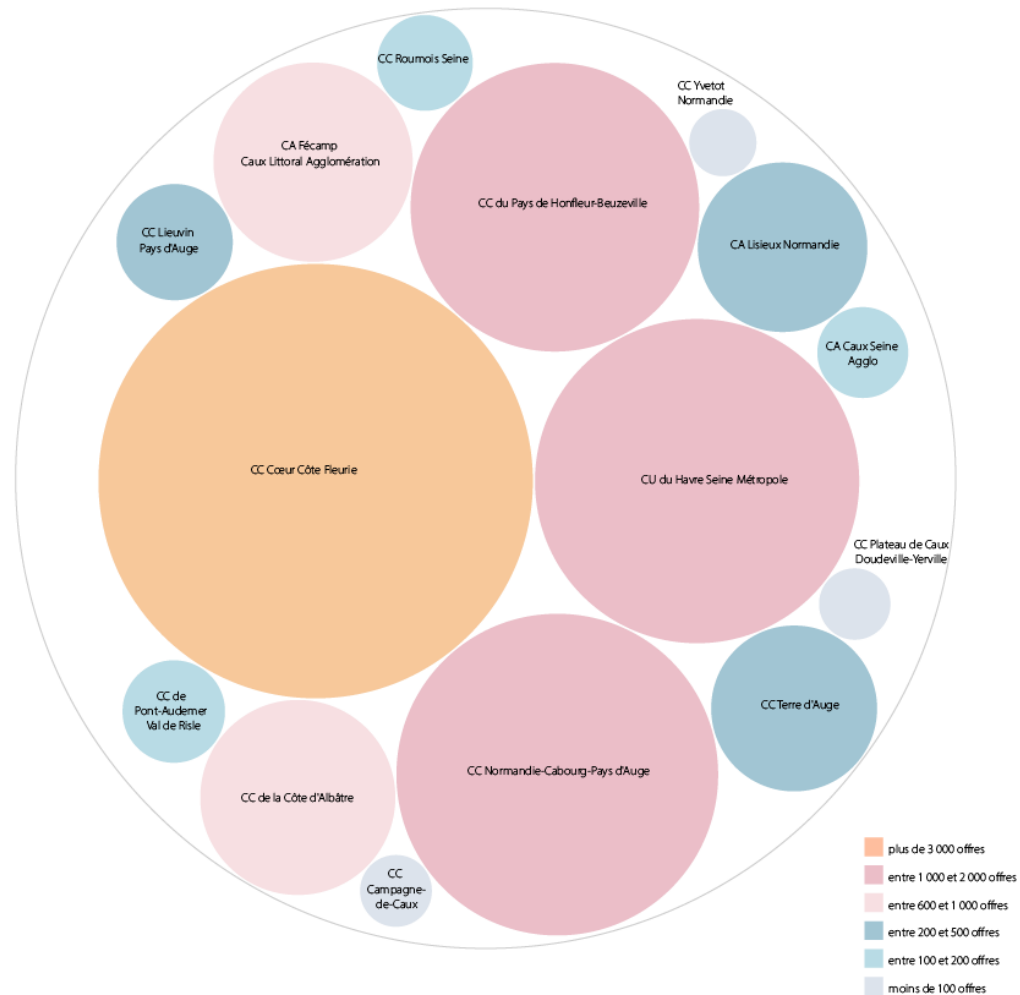


> Une plateforme d'information dédiée



Axe 1 - Focus « Observatoire habitat »

Quelle est l'ampleur du phénomène « Airbnb » dans l'Estuaire de la Seine ?



Axe 1 - Focus « Observatoire habitat »

Quelles tendances ?

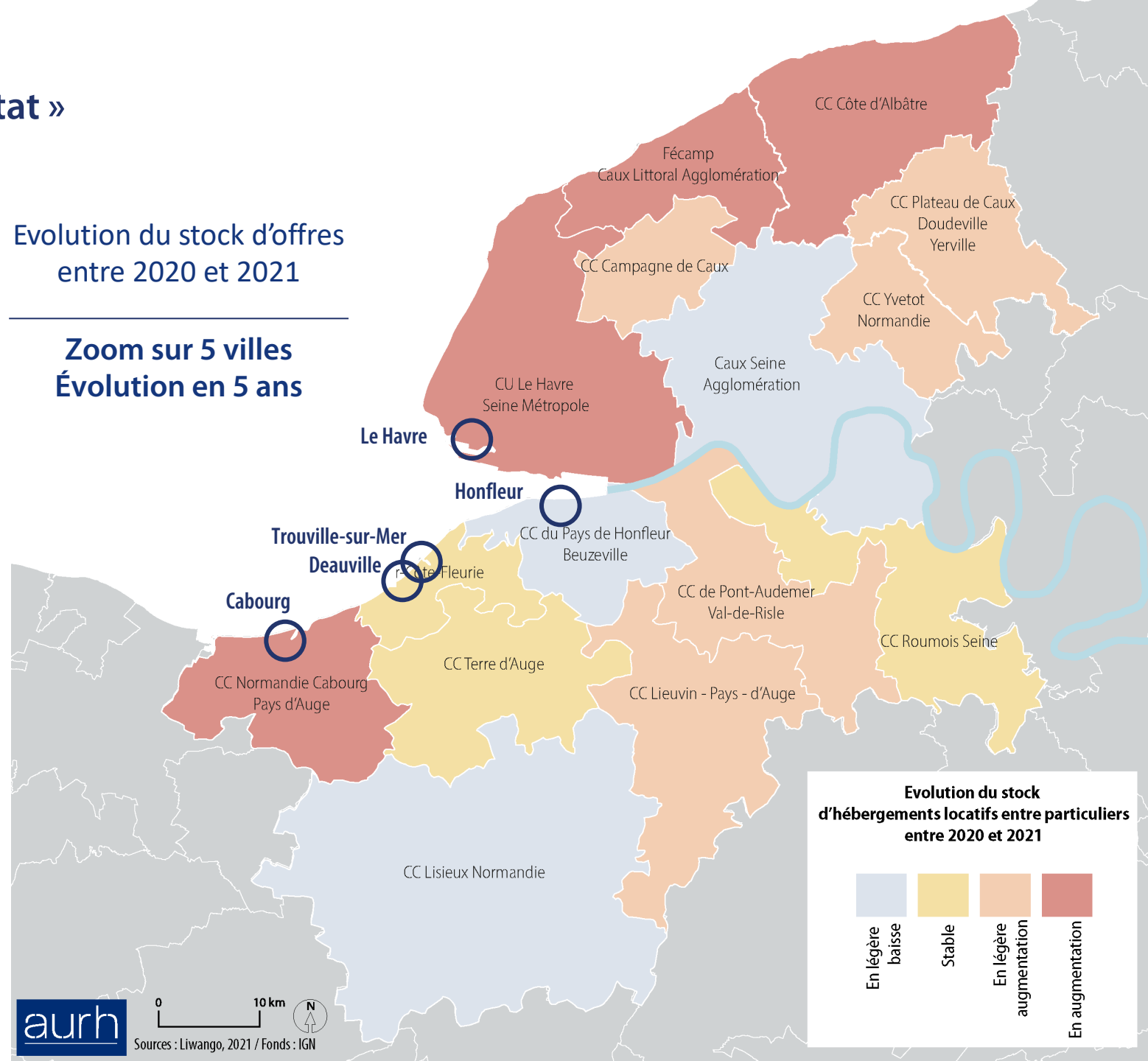
Entre 2021 et 2020

+ 4%

dans l'Estuaire de la Seine

Evolution du stock d'offres
entre 2020 et 2021

Zoom sur 5 villes
Évolution en 5 ans



Axe 1 - Focus « Déclinaisons de l'étude démographique INSEE/AURH »

« Vieillir au sein de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole »



VIELLIR AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

ENJEUX ET PERSPECTIVES

La structure démographique de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole va être considérablement modifiée dans les années à venir. L'avancée en âge des générations issues du baby-boom, le déficit migratoire, la baisse des naissances et l'allongement de l'espérance de vie entraînent un vieillissement de la population. Les plus de 65 ans représenteront plus du quart de la population en 2040, soit 10 points de plus qu'en 2013.

Cette évolution démographique impose plusieurs défis à la collectivité :

- la prise en compte des fragilités sociales (isolement, niveau de vie) ;
- les parcours résidentiels et l'adaptation des logements ;
- l'offre d'établissements spécialisés pour personnes âgées ;
- l'accès à la mobilité et aux services de proximité.



Agence d'urbanisme du Havre Seine Métropole

Mars 2022 (aurh)

27 % de la population aura + de 65 ans en 2040 dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole




LES SENIORS AUJOURD'HUI DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE

En 2018, 1 habitant sur 5 a plus de 65 ans

La Havre Seine Métropole compte plus de 53 000 habitants de plus de 65 ans en 2018. Ils représentent par conséquent 19,7 % de la population totale. Ce taux est supérieur de 1,4 point à la moyenne des EPCI de taille comparable.

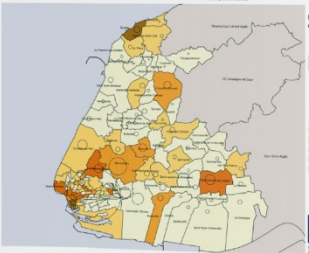
La présence des seniors est assez contrastée au sein de la communauté urbaine. Si près des deux tiers des communes périurbaines enregistrent moins de 18 % de seniors, ce taux dépasse 25 % dans certaines villes (Épouville, Sainte-Adresse, Saint-Nom-la-Brette, Fontaine-la-Mallet et Étretat) et 30 % dans certains quartiers du Havre (une partie du centre-ville et Caudebec-Jules-Labourgne).

Part des seniors dans la population

En 2018

- 19,7 % 65 ans et plus (19,4 en moyenne pour les EPCI de taille comparable)
- 13,6 % 65-79 ans
- 6,1 % 80 ans et plus

Population de plus de 65 ans au sein des villes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en 2018



Nombre d'habitants de plus de 65 ans

- 32000
- 20000
- 10000

Part des plus de 65 ans dans la population totale

- 30 % et plus
- 25 à 30 %
- 22 à 26 %
- 18 à 22 %
- Moins de 18 %

Les 4 facteurs du vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est lié à différents facteurs, dont l'avancée en âge des générations issues du baby-boom. Entre 1999 et 2017, le poids des seniors dans la population se renforce (+5 points), à un rythme un peu plus rapide qu'en moyenne pour les EPCI de taille comparable (+4,8 points). Ce vieillissement s'explique plus particulièrement dans les communes périurbaines (+7,3 points). La structure familiale caractéristique de ces territoires est en effet vieillissante. À l'inverse, le vieillissement de la population est moins rapide au Havre (+3,9 points) et s'explique essentiellement par la progression des plus de 80 ans (+3,1 points).

Autre facteur participant au vieillissement de la population, Le Havre Seine Métropole enregistre un déficit migratoire des jeunes plus important que celui des seniors.

Par ailleurs, le nombre de naissances recule de 12,9 % entre 2010 et 2019. Cette baisse s'explique par une nette diminution des naissances au Havre, tandis que le recul est moins important pour les communes périurbaines. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse, tels que la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, liée au déficit migratoire des jeunes, et la baisse du nombre moyen d'enfants par femme.

Enfin, le gain continu d'espérance de vie participe lui aussi au vieillissement de la population, malgré une progression moins rapide pour la communauté urbaine. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est de 84 ans pour les femmes et de 76,5 ans pour les hommes, contre respectivement 82,5 ans et 78,7 ans en France métropolitaine.

Évolution du poids des plus de 65 ans dans la population

Entre 1999 et 2017

Communauté urbaine	Le Havre	Communes périurbaines
+ 5 pts	+ 3,9 pts	+ 7,3 pts

+4,8 en moyenne pour les EPCI de taille comparable

Déficit migratoire

Entre 2017 et 2019

- 0,6 %	+ 6,5 ans
+ 1,4 en moyenne pour les EPCI de taille comparable	+ 6,7 en moyenne pour les EPCI de taille comparable

Baisse des naissances

Entre 2010 et 2019

- 12,9 %	- 15,6 %
Soit 469 naissances de moins (1,9 en moyenne par EPCI de taille comparable)	Communes périurbaines

Hauteur de l'espérance de vie

Entre 2009 et 2015

84 ans	76,5 ans
Femmes	Hommes

Accès aux services et équipements de proximité



Zones de proximité à 300 m des services et équipements

- Au moins un commerce alimentaire et un équipement de santé et d'équipement de sports et loisirs
- Au moins un arrêt de transports en commun (fréquence < ou = à 1 heure)

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Zone d'habitation

METHODOLOGIE

Services élémentaires de proximité

Accès dans un périmètre de 300 mètres à au moins :

- un commerce alimentaire (boulangerie, épicerie, supérette, hypermarché, supermarché),
- et un équipement ou professionnel de santé (médecin généraliste, pharmacie, maison de santé, centre de santé, urgences),
- et un équipement de sport ou de loisir (bassin de natation, boucliers, plateau extérieur ou salle multisports, cinéma, bibliothèque, parc, place, esplanade, jardin, espace vert, plage).

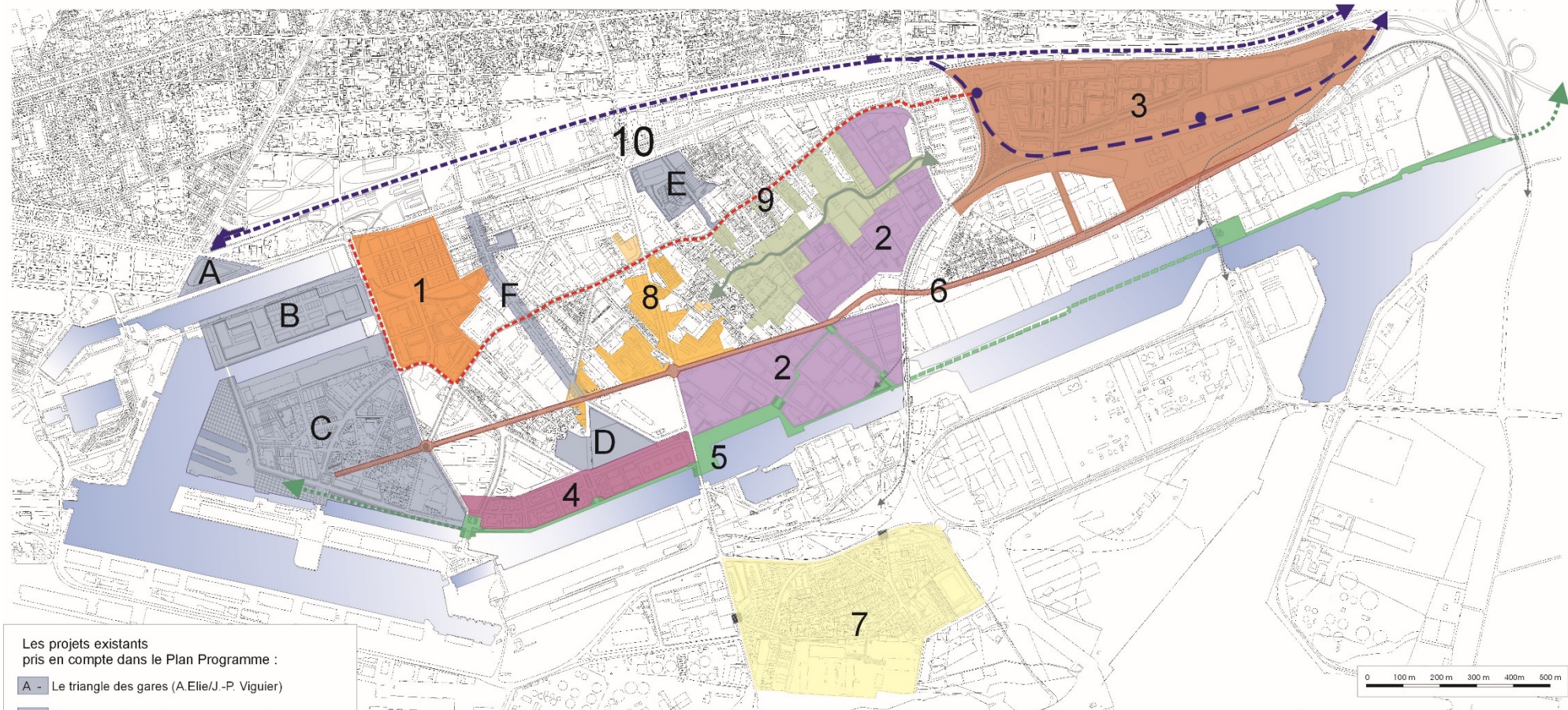
Transports en commun

Accès dans un périmètre de 300 mètres à au moins un arrêt de bus ou de tramway ou à la ligne LER Le Havre-Rolleville.

Retrouvez l'étude complète sur www.aurh.fr/vieillessement

Axe 2 - Focus « Accompagnement pour le devenir des quartiers sud du Havre et interface ville-port »

LE MASTER PLAN DES QUARTIERS SUD



Les projets existants pris en compte dans le Plan Programme :

- A - Le triangle des gares (A.Elie/J.-P. Viguier)
- B - L'opération Vauban/Docks (B. Reichen)
- C - Le projet urbain Saint-Nicolas (L. Bécard)
- D - Le casernement des pompiers et le dépôt de bus
- E - L'opération Dubuffet (Ville du Havre)
- F - L'axe Arcole-Brindeau (étude de définition en cours)

- Une nouvelle ligne de transports en commun sur un axe reconfiguré
- La ligne de la L.E.R. et ses stations
- Une variante de la L.E.R. au travers du site de Soquence

Les sites étudiés :

relevant de préoccupations d'agglomération :

- 1 - Les Magasins Généraux - un carrefour de vie prenant appui sur une structure urbaine typée
- 2 - Corderies/Tecnor/Altadis - une mise en scène urbaine porteuse de développement économique. Des îlots redessinés et mis en valeur par leur ouverture sur le paysage urbain et portuaire
- 3 - Le site du triage de Soquence - une porte de ville, un nouveau quartier possible
- 4 - Le Quai de la Gironde - une perpétuation contemporaine des réalités humaine et urbaine des quartiers Sud
- 5 - Les rives Nord du canal du Havre à Tancarville - le parcours promenade et découverte empreint de l'histoire industrielle et portuaire

relevant de préoccupations locales :

- 6 - Les Déplacements - Hiérarchiser et valoriser les voies pour accompagner le renouvellement urbain
- 7 - Le quartier des Neiges - une base urbaine avancée au coeur de l'activité industrielle et portuaire
- 8 - Les rives du boulevard de Graville - le lien Nord-Sud requalifié par l'habitat pour révéler la richesse des mixités des quartiers Sud
- 9 - La création de liens modes doux inter-quartiers sécurisés
- 10 - La définition d'une stratégie foncière au service du renouvellement urbain

A.U.R.H. - avril 2003

Axe 2 - Focus « Accompagnement pour le devenir des quartiers sud du Havre et interface ville-port »



Axe 2 - Focus « Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole »

SCoT - PLUi : 2 démarches pour un projet de territoire

Schéma de Cohérence Territoriale



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Axe 2 - Focus « Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole »

3 ateliers thématiques

- Mobilités et transitions énergétiques
- Paysage, biodiversité et agriculture
- Patrimoine et tourisme

6 ateliers géographiques :

- Estuaire (6 communes)
- Plateau de Caux - Est (12 communes)
- Vallées de la Lézarde / Saint-Laurent (15 communes)
- Plateau de Caux - Nord (11 communes)
- Façade maritime (8 communes)
- Cœur de métropole (2 communes)

54 Rencontres communales



Loi Climat et Résilience - synthèse

- Grands domaines et quelques « mesures clés »



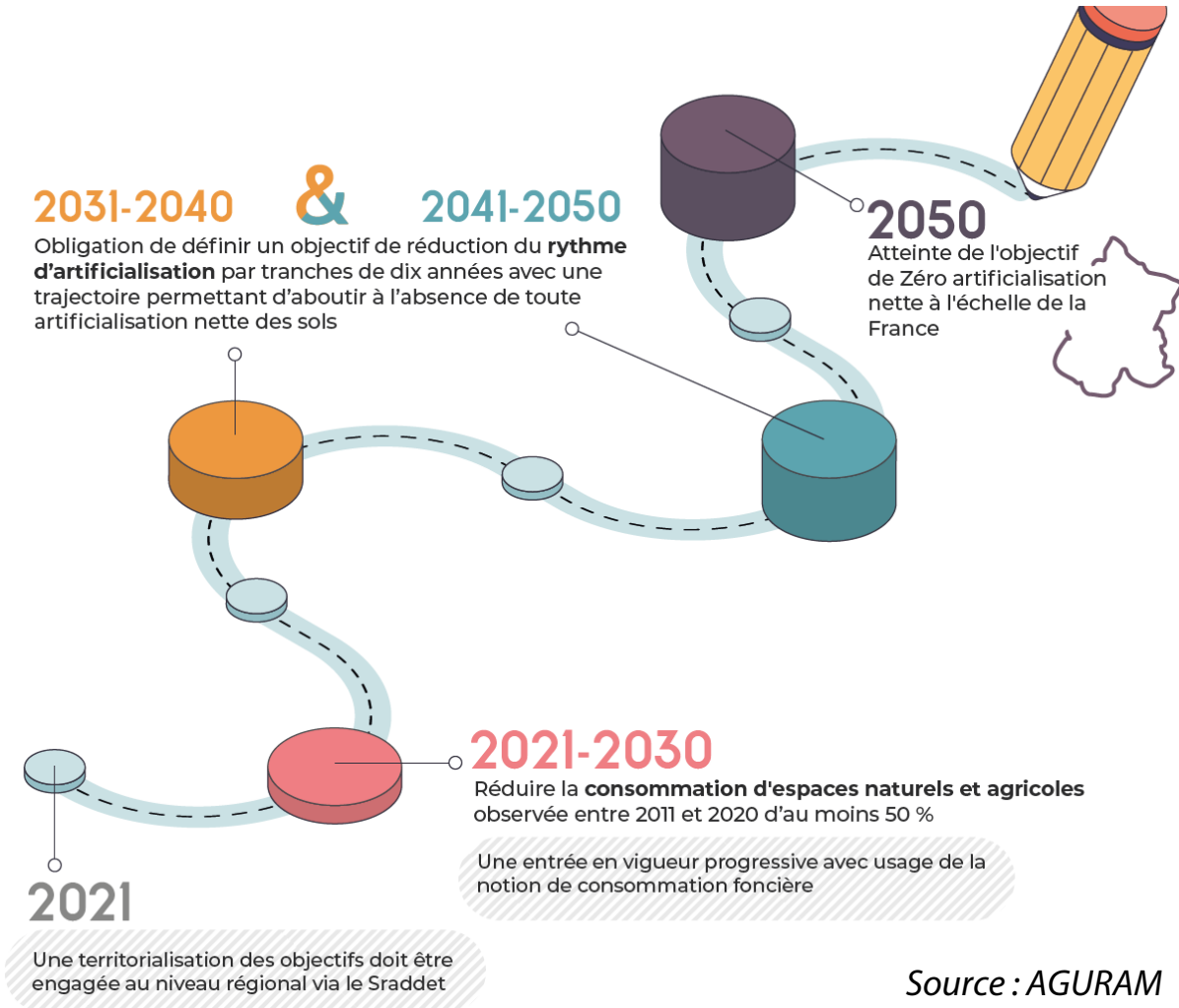
Source : AGURAM

Loi Climat et Résilience - synthèse

- La perspective du zéro artificialisation nette : 2 périodes distinctes à distinguer :
 - 2021 – 2030 : réduction de 50% de la **consommation d'espaces naturels et agricoles**
 - À partir de 2031 : réduction du **rythme d'artificialisation** par tranches de 10 ans



- Echanges en cours sur la territorialisation des objectifs en vue d'une intégration dans le SRADDET



Source : AGURAM

Loi Climat et Résilience - échéances

- 22 octobre 2022 : Transmission à la Région Normandie par la Conférence des SCoT, d'une proposition relative à la fixation des objectifs régionaux en matière de réduction de l'artificialisation des sols et, le cas échéant, à leur déclinaison en objectifs infrarégionaux

- 22 février 2024 : intégration dans le SRADDET des objectifs de réduction de la consommation d'espaces

- 22 août 2026 : intégration dans les SCoT

- 22 août 2027 : intégration dans les PLUi

Analyse de la mobilisation foncière

□ Rappel de l'article L151-4 du Code de l'Urbanisme

- Le rapport de présentation du PLUi « analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'arrêt du projet de plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme. »

□ Méthodologie retenue

- 2014 – 2023 : période retenue pour l'analyse
- Mise à jour de l'analyse à prévoir jusqu'à l'arrêt du PLUi
- 3 sources d'informations mobilisées :
 - Sollicitation des référents PLUi durant l'été 2021 pour identifier les autorisations d'urbanisme délivrées depuis 2014 (44 communes)
 - Analyse des données ADS :
 - Données ADS « Droits de Cités » (29 communes)
 - Open Data Le Havre
 - Données Oxalis (ex Caux Estuaire)
 - Photo-interprétation :
 - Orthophotographie 2015 et 2019
 - Vues satellitaires 2021
 - Google map

NUMÉRO SUR PLAN	DESCRIPTION / REMARQUES	NOMBRE DE LOGEMENTS (> 1)
1	Construction de logements groupés (année 2019)	25 logements
2	Construction de logement individuel (2017)	
3	Opération de renouvellement urbain : création de logements et d'une case commerciale (démolition – reconstruction) (2016) Résidence du stade (bailleur social Habitat 76)	22 appartements 3 maisons individuelles
4	Salle municipale	
5	Bâtiment agricole	
6	Extension de Normandie Manutention – Le Havre : parking à véhicules	
7	Parking dépôt de matériaux	
8	Extension de l'entreprise Union Transporteur Routier – parking pour véhicules	



Axe 2 - Focus « Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole »

Analyse de la consommation foncière

□ Principaux postes de mobilisation identifiés :

- Habitat
- Economie – y compris activités agricoles
- Equipements – infrastructures
- Mixte

□ Différents types de mobilisation foncière considérés :

- Extension urbaine : étalement urbain vers les espaces agricoles ou naturels = consommation d'espaces
- Densification : mobilisation de foncier déjà associé à un espace urbanisé
- Renouvellement urbain : démolition / reconstruction et restructuration d'espaces déjà urbanisés
- + identification des changements de destination
- + identification des principaux sites de démolition

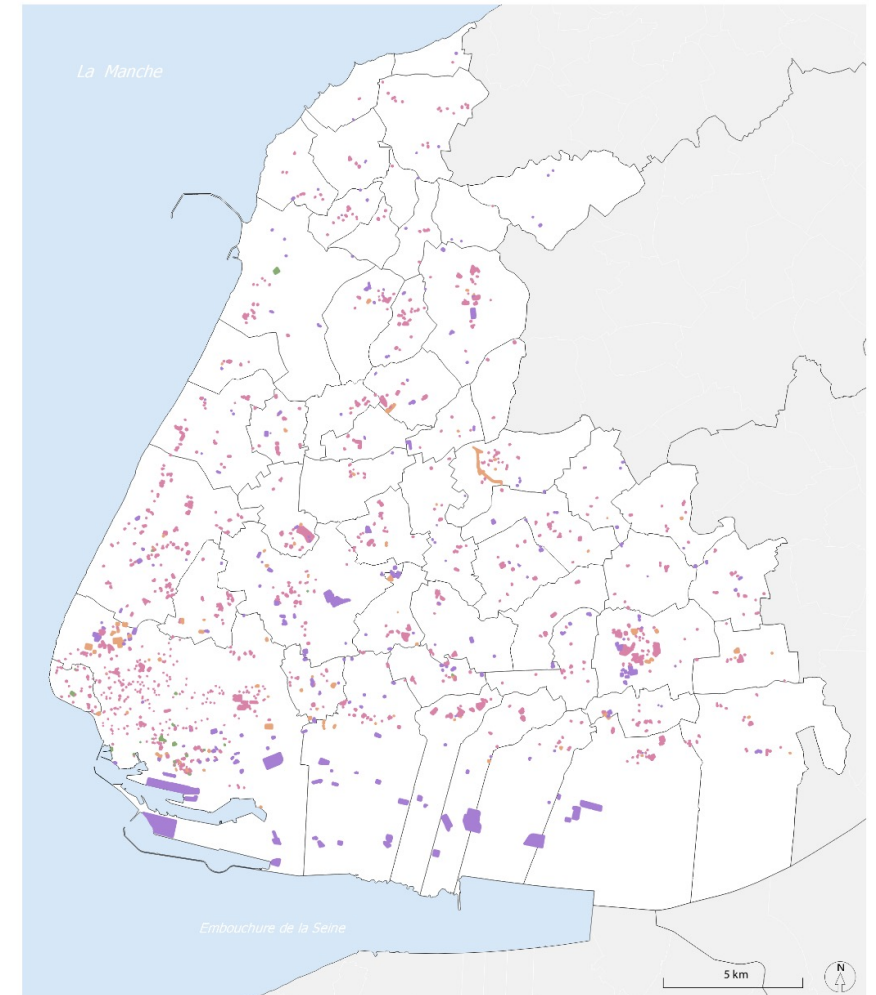


Axe 2 - Focus « Élaboration du PLUi CULHSM »

Analyse de la consommation foncière et identification des potentiels fonciers



Mobilisation foncière 2014 - 2021 - Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole



- Mobilisation foncière à vocation d'habitat
- Mobilisation foncière à vocation économique
- Mobilisation foncière à vocation d'équipement
- Mobilisation foncière mixte

Axe 3 - Focus « Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine – Tiers Lieux »

Programme de la rencontre du 1^{er} avril 2022



Rencontre des tiers-lieux de l'estuaire
1^{er} avril 2022

Programme de la journée

8:30 - 9:00 Accueil des participants

9:00 - 9:30 Introduction

Présentation du Pôle Métropolitain et de sa stratégie sur les tiers-lieux
Edouard Philippe, Président du Pôle Métropolitain

Les tiers-lieux et le développement des territoires : le point de vue de France Tiers-Lieux
Patrick Lévy-Waitz, Président de France Tiers-Lieux

9:30 - 10:30 Table-ronde : Du local au national, une dynamique des tiers-lieux qui s'affirme !

Le développement des tiers-lieux est aujourd'hui à l'œuvre sur l'ensemble des territoires. Plusieurs initiatives sont par ailleurs portées pour favoriser la structuration de réseaux à différentes échelles. Quels enjeux autour de ces réseaux et quel rôle pour les tiers-lieux dans la dynamique de transformation des territoires ?

10:30 - 10:45 Pause

10:45 - 11:45 « Les tiers-lieux dans tous leurs états »

Pitchs de 4 tiers-lieux et échanges interactifs avec la salle

11:45 - 12:45 Atelier de co-construction : « Avancer ensemble, partager à l'échelle du territoire : pourquoi ? Comment ? »

Aller plus loin dans la dynamique d'un réseau des tiers-lieux à l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain : quels besoins ? Quelles pistes de travail ?

12:45 - 13:15 Synthèse des travaux et conclusion

Cocktail déjeunatoire
Inscription obligatoire

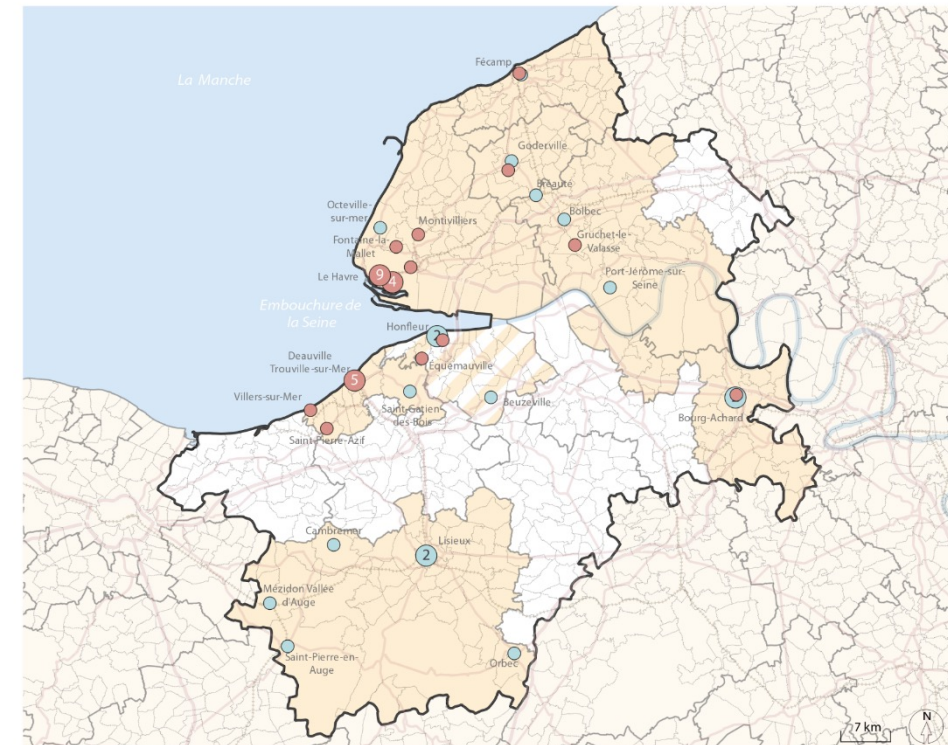


1^{er} AVRIL 2022
CITÉ NUMÉRIQUE
LE HAVRE

**TIERS —
LIEUX** DE L'ESTUAIRE

Extrait de l'atlas des tiers-lieux de l'estuaire

Les tiers-lieux identifiés du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine en 2021



Tiers-lieux identifiés

- Existant
- En projet
- ④ Concentration de tiers-lieux

Limites administratives

- ▭ Estuaire de la Seine
- ▭ Intercommunalité
- ▭ Commune

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

- Intercommunalité adhérent au PMES
- Intercommunalité fusionnée avec un EPCI n'adhérant pas au PMES

Axe 3 - Focus « Vallée de la Seine - CPIER 1.1 »

Vallée de la Seine – La Seine en action(s)

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME APUR, AUCAMÉ, FAURBE & LAURIT, HAUT JOUR

Vallée de la Seine

ÉVÈNEMENT

LA SEINE EN ACTION(S)
Des projets pour une vallée décarbonée

JEUDI 3 FÉVRIER 2022
VISIO-CONFÉRENCE
9 H - 12 H

Un événement organisé par:

apur AUCAMÉ FAURBE & LAURIT HAUT JOUR

Avec le soutien de:

Ministère de la Transition Écologique Région Île-de-France Normandie

HAROPA PORT & LA DÉCARBONATION

STÉPHANE RAISON
directeur général et président du directoire
HAROPA PORT

DÉCARBONER LA VALLÉE DE LA SEINE

Énergie et transport, deux piliers de la décarbonation

Fond: IGN - Bd topo 2018 / IGN - Route 190
Sources: Répertoire national des installations de production d'électricité et de stockage / SHCF / www.aclanormandie.fr / Déphy Vallée de la Seine, Études 2021 / Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Éléments structurants du territoire	Accélérer la diversification du mix énergétique avec la production d'énergie bas-carbone				Accompagner les changements d'usage en développant les infrastructures de transport		
<ul style="list-style-type: none"> Réseau routier principal Cours d'eau Commune Métropole de la Vallée de la Seine Forêt Limites régionales 	<p>Sites en transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Raffinerie Site industriel producteur/consommateur d'hydrogène carboné 	<p>Sites existants</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc éolien terrestre¹ Hydroélectricité¹ Photovoltaïque Production de bioénergie (méthanisation, bois, déchets ménagers) Nucléaire 	<p>Sites en projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Eolien en mer Hydrolien Fabrication/maintenance éolien ou hydrolien Méthanisation Nucléaire Production d'hydrogène vert 	<p>Équiper les ports avec des solutions énergétiques bas-carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> Grand port maritime et fluvial HAROPA Port Autres ports équipés de solutions énergétiques bas-carbone 	<p>Développer les solutions multimodales</p> <ul style="list-style-type: none"> Port avec au moins 5 ITE² Port avec moins de 5 ITE² Plateforme multimodale existante Principal site multimodal en projet 	<p>Améliorer les connexions ferroviaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau ferré Électrification Ligne Serqueux / Gisors (Exploitation commerciale depuis mars 2021) Projet LNP - tronçons prioritaires Paris - Mantes - Jouan - Breteuil Projet LNP - horizon cible Mantes - Evreux - Breteuil - Vautot - Nogent Grand Paris Express / Ecole 	

¹Le nombre de sites est précisé quand il y en a plus d'1

²Les installations Terminales Embouchées (ITE) permettant la desserte ferroviaire directe de sites d'activité économique

Axe 3 - Focus « Conseil de développement LHSM »

Animation, apports méthodologiques et techniques au CODEV



Les locaux de l'AURH

Après la "libération" du Havre, les Etats Unis ont implanté, au Havre, un petit consulat.
C'est une structure à vocation diplomatique qui vise à établir un contact et un suivi de ses ressortissants

Le consulat des Etats-unis au Havre fait l'objet d'une demande de permis de construire en 1953, signé par King Lee W., chef de groupe, Rapson et Van der Meulen. Le consulat se retire du Havre en 1963, et les locaux abritent le siège de l'Agence d'urbanisme de la région havraise (AURH) créée en 1965.

Construit pour les Etats-Unis, l'édifice déroge aux normes de l'Atelier Perret, en implantant deux bâtiments d'un étage dans un îlot ouvert, traité en jardin planté.

Dates : 1953 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : W. King Lee (architecte, attribution par source), Ralph Rapson (architecte, attribution par source)

Les locaux de l'AURH



Les locaux de l'AURH



Les locaux de l'AURH

